

Statistiques d'absences 2023 Rapport



SolBra

SOLUTION DE BRANCHE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-PSYCHO-SOCIAUX
D'HÉBERGEMENT D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ACCUEIL



Table des matières

Introduction	2
Panel 2023	4
Accident	6
Maladie	8
Evolution et observations	10
Données facultatives	11
Conclusion	11
Contact.....	12



Introduction

Ce rapport présente une analyse succincte des statistiques d'absences au sein de la Solution de branche de santé et sécurité au travail des établissements médico-psycho-sociaux d'hébergement d'accompagnement et d'accueil (SolBra) pour l'année 2023.

L'étude englobe un panel représentatif de 106 établissements, ce qui représente 93 % du total des membres de SolBra (114 établissements à fin 2024). Ces établissements comptabilisent un total de de 11'669.43 équivalents plein temps (EPT).

Hormis les données obligatoires d'absences (maladie, accidents professionnels et non professionnels), la SolBra a fait le choix d'introduire dans son questionnaire des données facultatives afin de pouvoir faire une analyse plus fine de l'absentéisme. Ces données facultatives concernent les absences liées à la maternité, les absences maladie de courte durée et de longue durée (plus de 30 jours) :

La présente analyse se concentre sur trois catégories principales d'absences :

- Maladies.
- Accidents professionnels (AP) ;
- Accidents non professionnels (ANP) ;

Les données collectées pour ces catégories mettent en évidence les constats suivants :

Maladies

En ce qui concerne les maladies, le nombre total de jours d'absence atteint 216'775 jours pour 18'278 cas, correspondant à une durée moyenne de 12 jours par cas.

Accidents professionnels

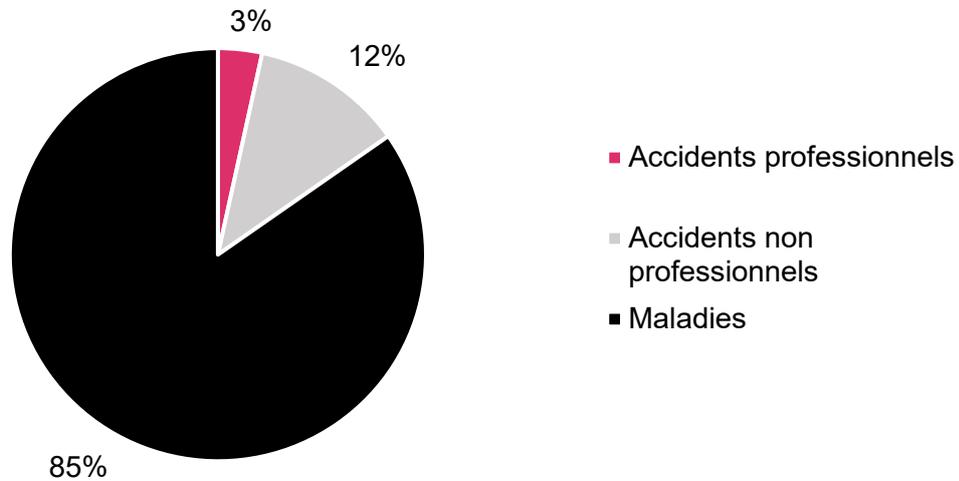
En 2023, le nombre total de jours d'absences liés aux accidents professionnels s'élève à 8'762 jours, répartis sur 513 cas. La durée moyenne d'absence par cas est de 17 jours.

Accidents non professionnels

Les absences dues à des accidents non professionnels totalisent 30'296 jours pour 1266 cas, avec une durée moyenne d'absence de 24 jours par cas.

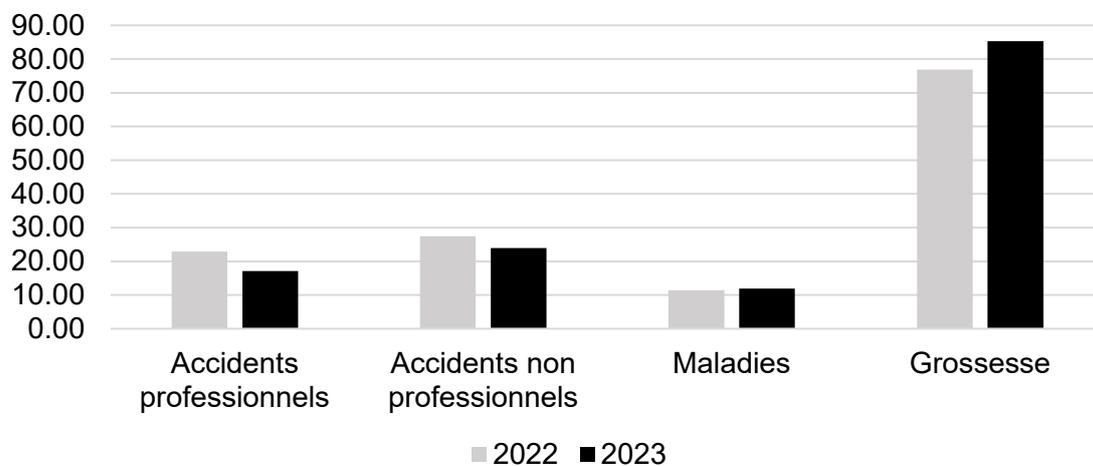


Répartition des jours d'absences par catégorie



On constate donc que la maladie constitue la principale cause d'absentéisme (85%) avec 216'775 jours d'absence en 2023. Les 3% d'absence pour accidents professionnels représentent 8'762 jours et les accidents non-professionnels représentent 30'293 jours.

Comparaison de la durée moyenne des absences (2022 vs 2023)

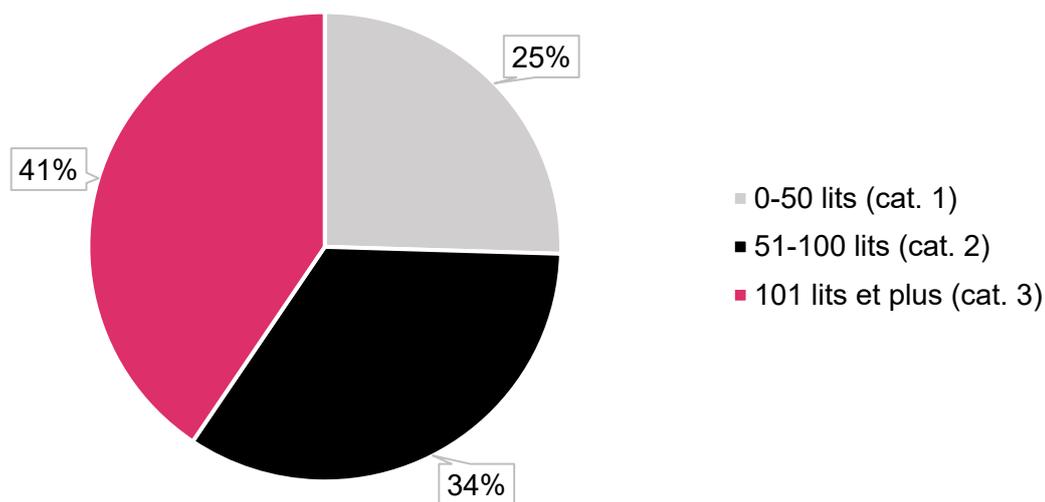


Les absences pour accidents non professionnels entraînent une durée moyenne d'absence plus élevée (24 jours par cas), contre 17 jours pour les accidents professionnels et 12 jours pour les maladies.

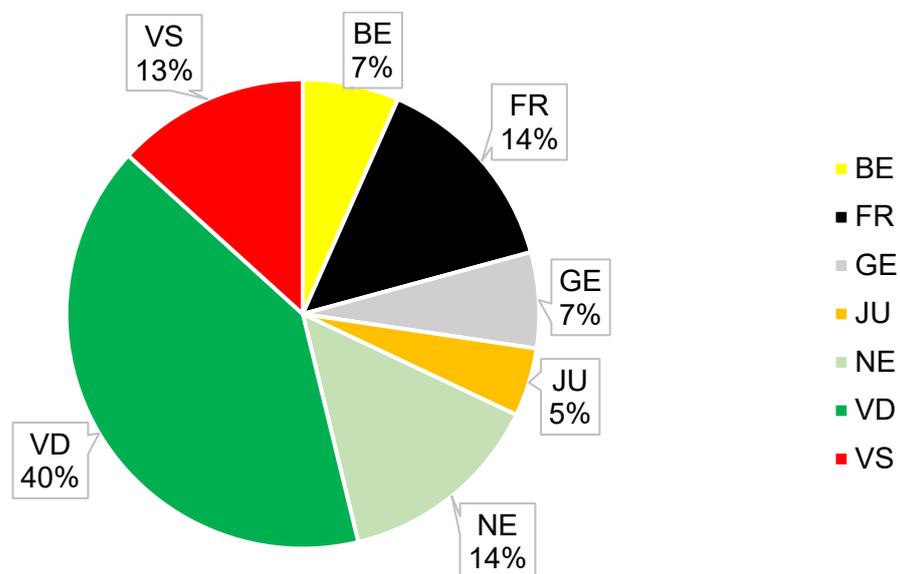


Panel 2023

Le panel étudié dans ce rapport comprend 106 établissements, représentant 93% du nombre total de membres de la SolBra. Ces établissements sont classés en trois catégories en fonction de leur capacité d'accueil :

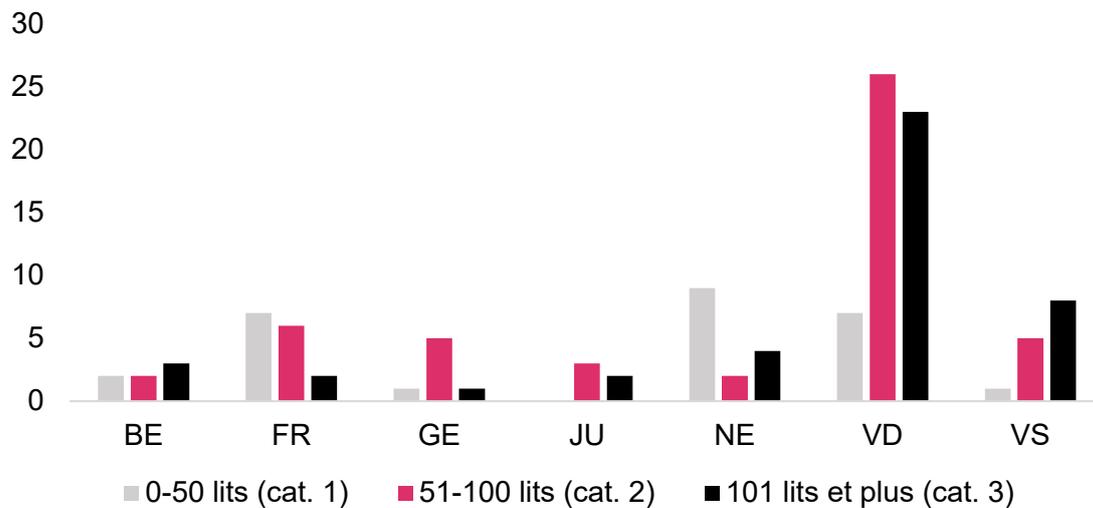


Ces établissements sont répartis sur plusieurs cantons, reflétant la diversité géographique des membres de la SolBra. Voici la répartition par canton :





Répartition des catégories d'établissement par canton

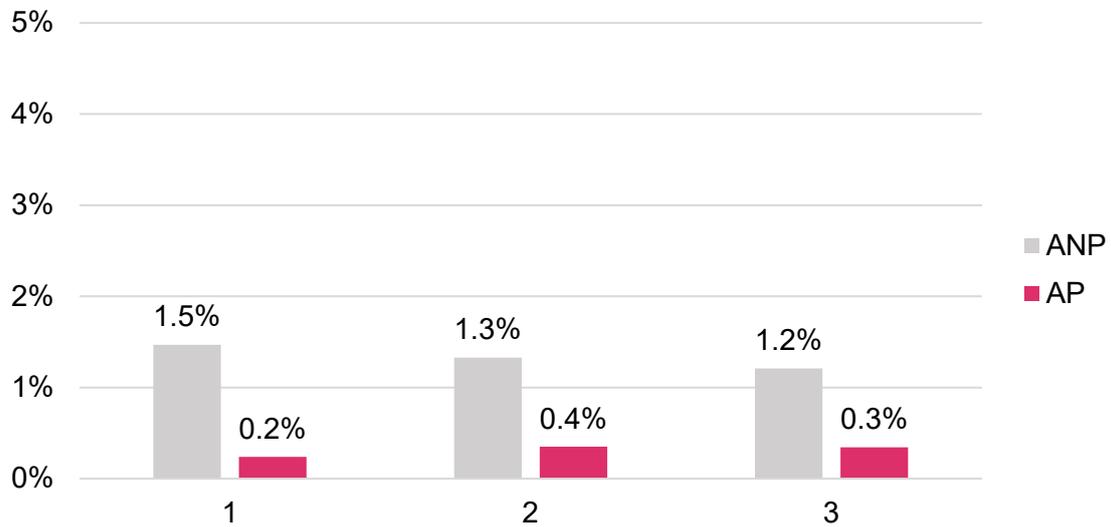


Cette diversité de taille et de localisation des établissements offre une vue d'ensemble des régions couvertes par SolBra.

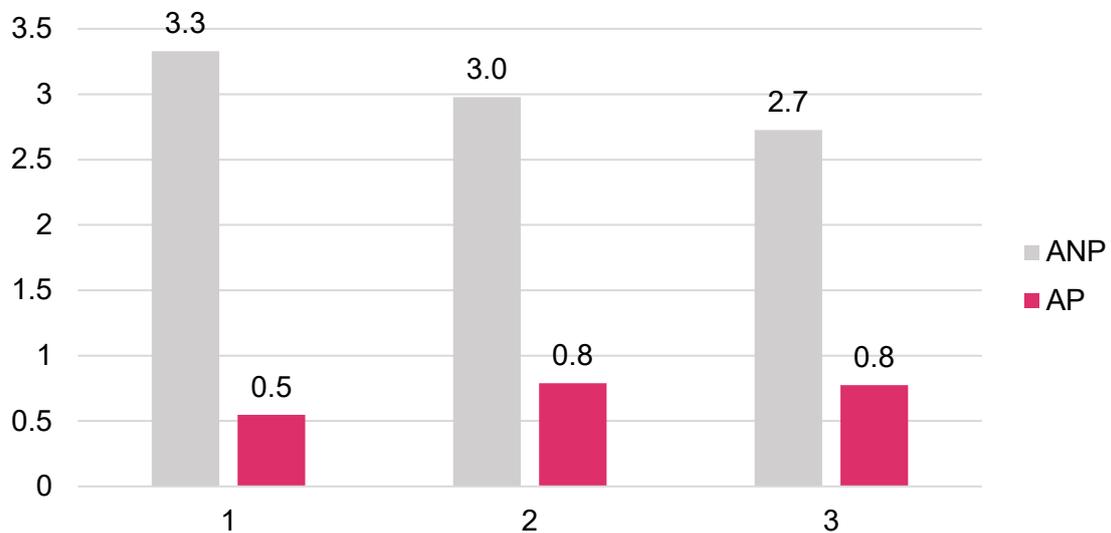


Accident

Moyenne du taux d'absentéisme accident par catégorie d'établissement



Moyenne du nombre de jours d'absentéisme accident par EPT par catégorie d'établissement



Rappel concernant les différentes catégories d'établissement :

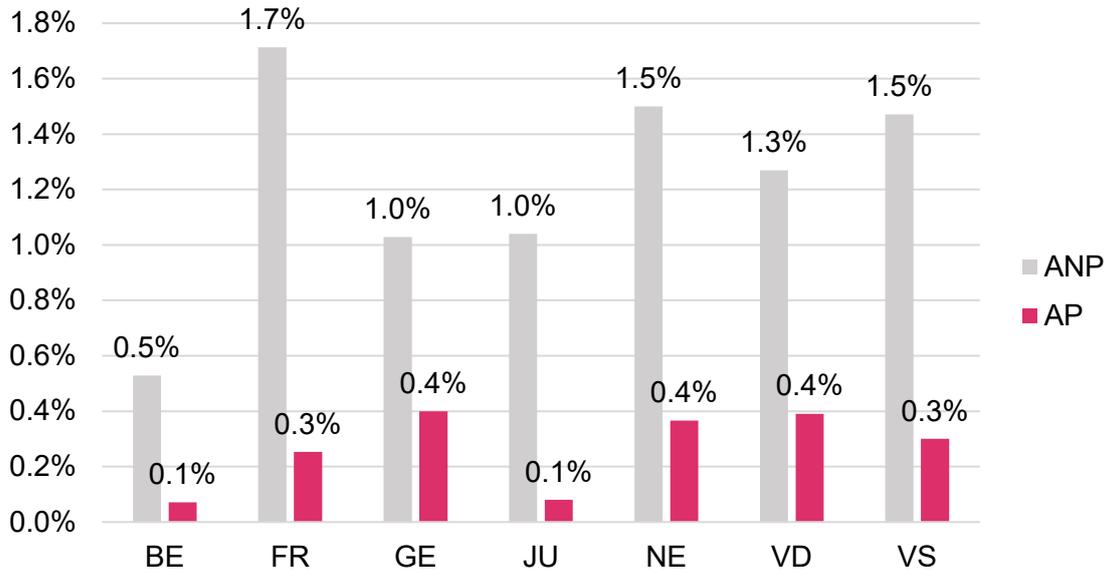
Catégorie 1 : 0 à 50 lits

Catégorie 2 : 51 à 100 lits

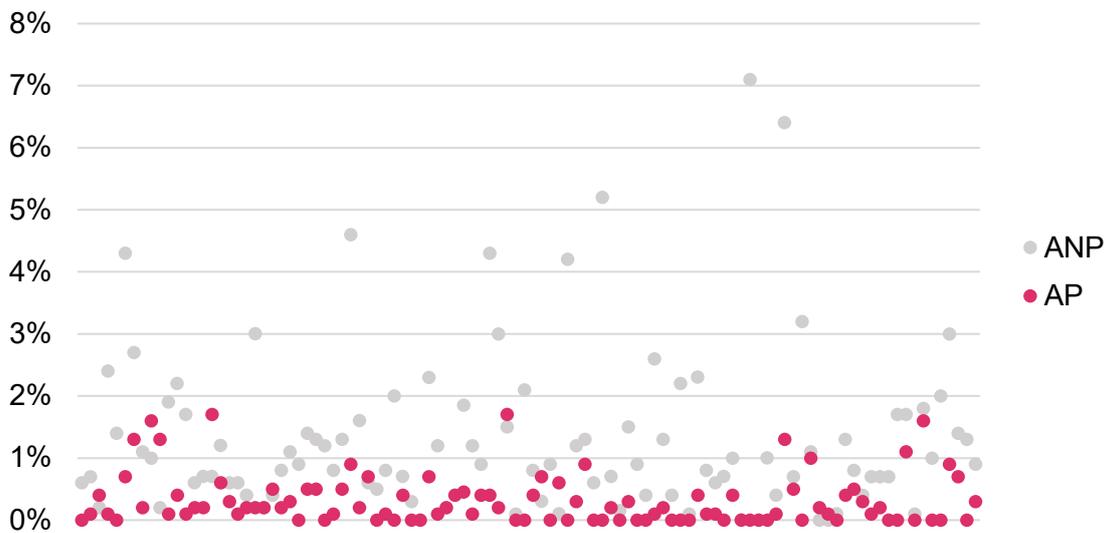
Catégorie 3 : 101 lits et plus



Moyenne du taux d'absentéisme accident par canton



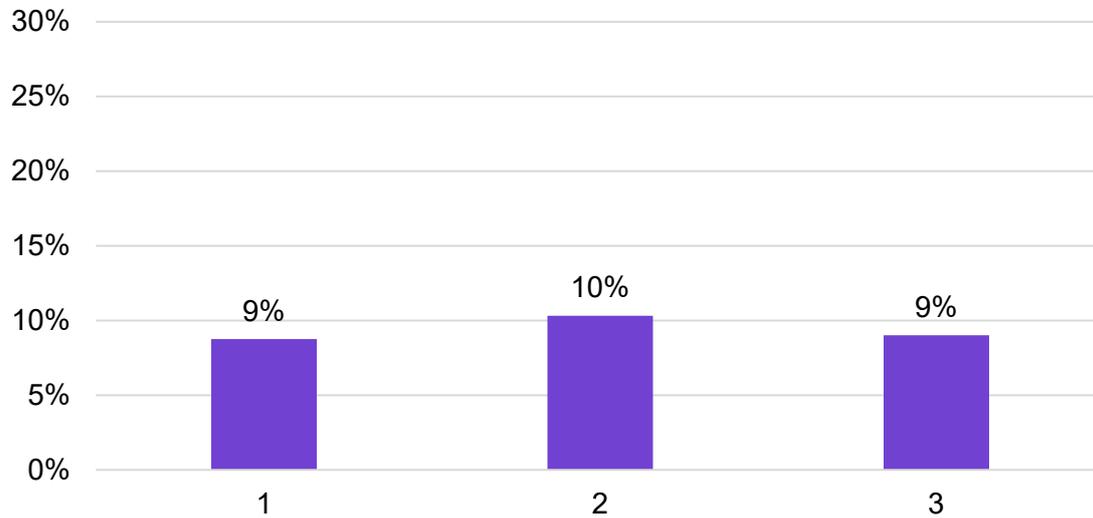
Taux d'absentéisme accident Distribution ensemble des EMS du panel



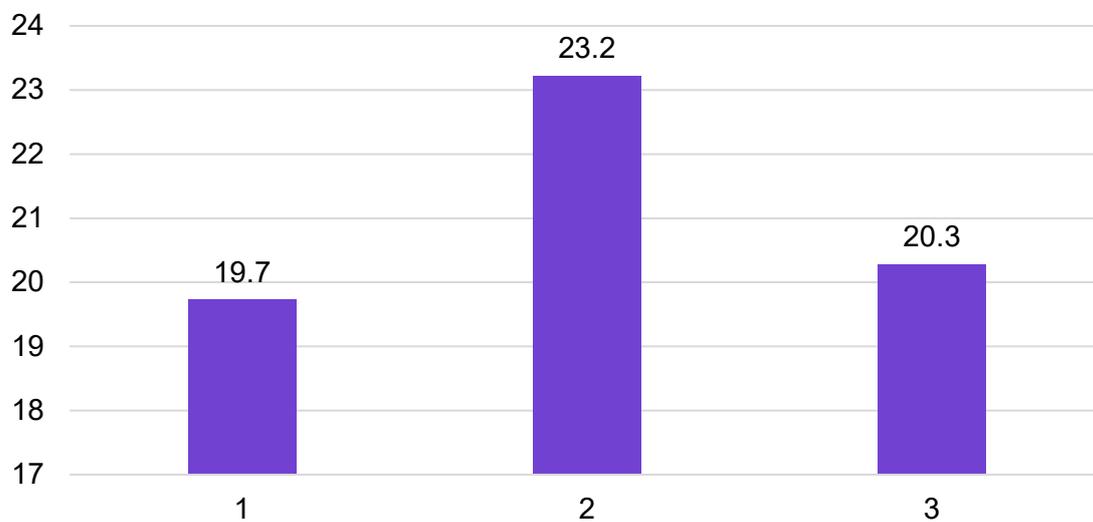


Maladie

Moyenne du taux d'absentéisme maladie
par catégorie d'établissement



Moyenne du nombre de jours d'absentéisme maladie par
EPT et par catégorie d'établissement



Rappel concernant les différentes catégories d'établissement :

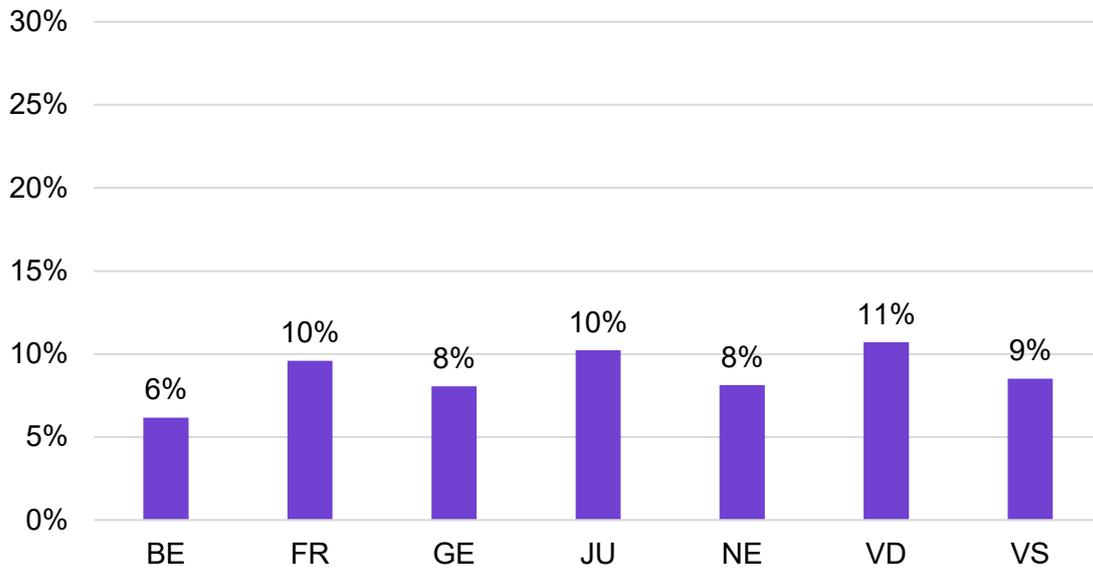
Catégorie 1 : 0 à 50 lits

Catégorie 2 : 51 à 100 lits

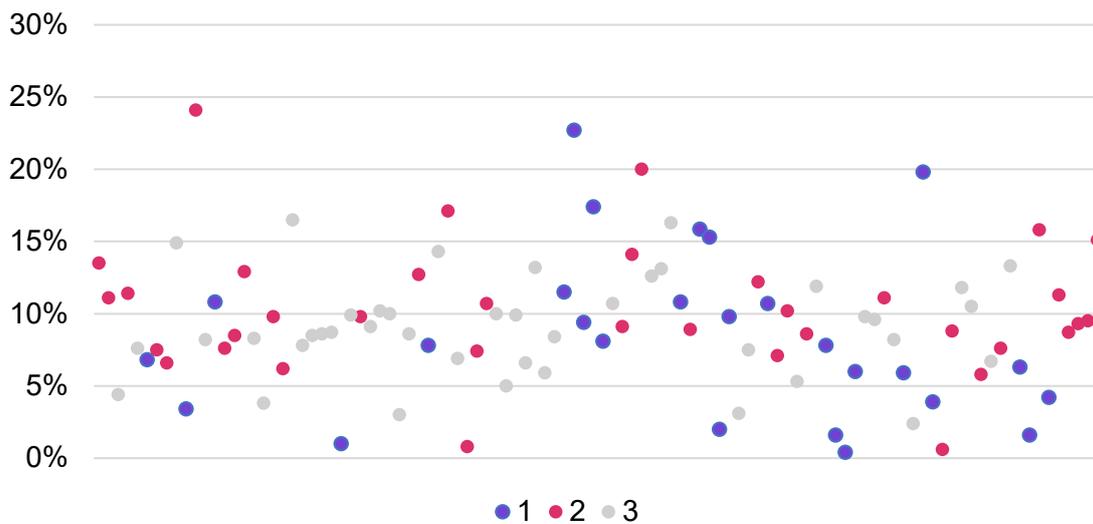
Catégorie 3 : 101 lits et plus



Taux d'absentéisme maladie (%) par canton



Taux d'absentéisme maladie Distribution de l'ensemble des établissements du panel

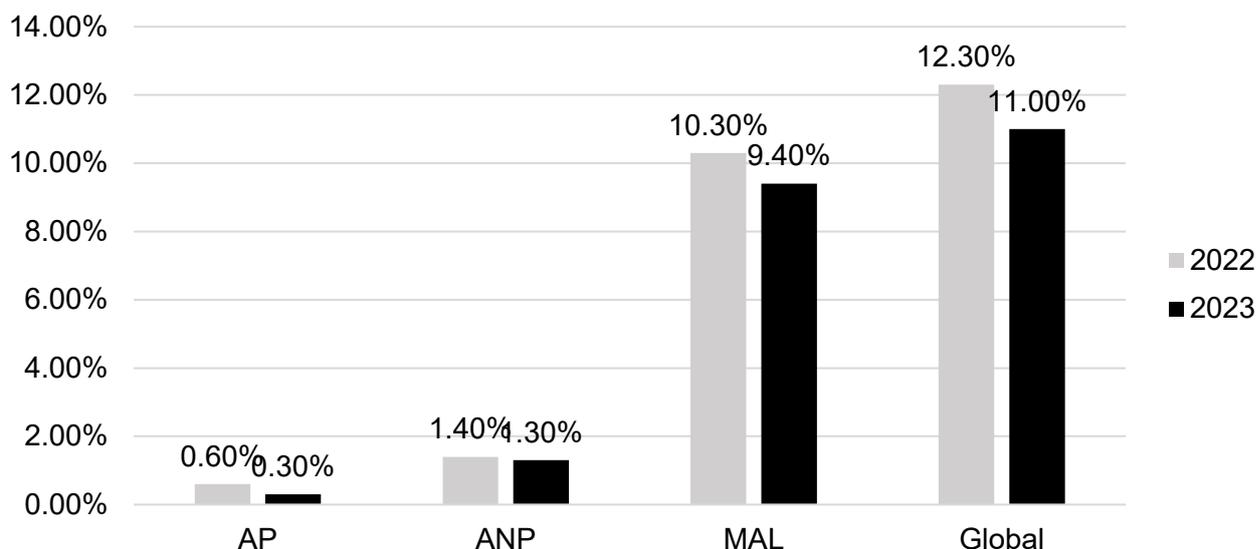




Evolution et observations

Ce graphique compare les taux d'absences en pourcentage des accidents professionnels, accidents non-professionnels et des maladies, ainsi que le taux global, entre les années 2022 et 2023.

Comparatif du taux d'absentéisme moyen
(2022 à 2023)



Évolution du taux d'absentéisme

L'analyse des données comparatives entre 2022 et 2023 met en évidence une légère diminution du taux d'absentéisme global, qui est passé de 12,3 % en 2022 à 11,0 % en 2023. Bien que cette tendance à la baisse de l'absentéisme soit positive, et reflète possiblement les efforts en matière de prévention et de gestion des absences, les statistiques à plus long terme et les mesures mises en place dans les différents établissements pourront confirmer cette évolution.

Diminution des absences pour maladies

Les absences pour maladie, qui représentent la majorité des jours d'absences enregistrés, ont diminué de 10.3% en 2022 à 9.4% en 2023.

Accidents professionnels et non professionnels

Le taux d'absences dues aux accidents professionnels (AP) est passé de 0.6% en 2022 à 0.3% en 2023, soit une réduction de moitié.

Les absences liées aux accidents non professionnels (ANP) ont connu une réduction plus modérée, passant de 1,4 % en 2022 à 1,3 % en 2023. Bien que cette diminution soit moins marquée, elle indique une stabilisation dans cette catégorie.



Données facultatives

Absences liées à la grossesse

Sur le panel 2023, 62 établissements (soit 58% du nombre total de répondants aux statistiques) ont accepté de communiquer les données concernant les absences liées à la grossesse. Le nombre de jour total est de 17'585 pour 182 cas, ce qui donne une durée d'absence moyenne de 96 jours.

En 2022, 46 établissements avaient accepté de communiquer les données concernant les absences liées à la grossesse. Le nombre de jour total était de 8'331 pour 110 cas (durée d'absence moyenne de 75 jours).

Conclusion

Si les chiffres montrent une tendance réjouissante à la baisse de l'absentéisme en 2023, les chiffres 2024 et futurs permettront d'effectuer une analyse plus approfondie de l'évolution de l'absentéisme.

La SolBra poursuit ainsi son objectif à contribuer à la mise en place de mesures de soutien aux établissements en matière de prévention des risques, d'amélioration des conditions de travail et de gestion des absences.



Contact

SolBra

Centre Patronal
CP 1215, 1001 Lausanne
Route du Lac 2 - 1094 Paudex VD

Secrétariat

Tél. 058 796 33 36

solbra@centrepatronal.ch